



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP VESOUL
SAID VESOUL
9 PL DU 11EME CHASSEURS
70014 VESOUL CEDEX

Vos références

Numéro fiscal : 18 29 207 398 116
Déclarant 1 (C) : 18 29 207 398 116
Déclarant 2 (C) : 08 63 530 134 432

Référence de l'avis : 22 70 A069640 22

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

108 RUE CHARLES DE GAULLE

70190 RIOZ

Numéro FIP : 700 43 56 7271196789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 70053

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP VESOUL
SAID VESOUL
9 PL DU 11EME CHASSEURS
BOITE POSTALE 379
70014 VESOUL CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

VOURIOT RICHARD
OU VOURIOT EMILIA
108 RUE CHARLES DE GAULLE
70190 RIOZ

Somme qui vous est remboursée

176,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1027 8080 030X XXXX XXX4 071

Identifiant de la banque : CMCIFR2AXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

27 465

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Impôt établi en 2022

1 : 18 29 207 398 116

Préparent 1 - Nom de naissance : VOURIOT

Préparent 2 - Nom de naissance : POZO PRIETO

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer

cas particulier

enfants majeurs
célibataires

enfants mariés

personnes recueillies
handicapées

M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

enfants mineurs ou
handicapés

dont enfants
handicapés

RÉSIDENCE ALTERNÉE

enfants mineurs ou
handicapés

dont enfants
handicapés

NOMBRE
DE
PARTS

2,00

Détail des revenus

Salaires.....

Déclar. 1

Déclar. 2

Total

4929

17613

Autres revenus imposables.....

7542

Revenus des salariés des particuliers
employeurs.....

2965

Total des salaires et assimilés².....

12471

20578

Déduction 10% ou frais réels.....

- 1247

- 4337

Salaires, pensions, rentes nets.....

11224

16241

27465

Revenu brut global.....

27465

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰

Versements épargne retraite déclarant 1.....

Montant
déclaré

Montant
retenue

Total des charges déduites¹¹.....

600

600

- 600

Revenu imposable.....

26865

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴

706

Décote.....

706

Montant net de votre imposition.....

0

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2021 :

IMPÔT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû⁵³:

0

Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :

- 176

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :

- 176

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARÉS, LE MONTANT
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

176

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R¹ 190-1 et R¹ 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

-> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵

27465

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1

14262

Déclar. 2

16062

Cotisations prises en compte pour 2021.....

600

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3373

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 3452

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 3514

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 14453

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401